

Plan d'action

Cœur villageois de Saint-Camille-de-Lellis



Adopté par résolution du conseil
le 4 octobre 2021

1. Sens du lieu : l'expérience mémorable

Le comité de pilotage a convenu que la personnalité touristique de Saint-Camille-de-Lellis s'articule autour de la thématique suivante :

La forêt nourricière

- La forêt nourricière tout au long de l'année et accessible à tous, y compris les enfants: déjà deux produits forts, soit la chasse et l'acériculture. Les terres publiques, par le projet de forêt de proximité à retravailler, ainsi que l'ensemble des forêts privées du territoire offrent un potentiel intéressant de mise en valeur à travers d'autres projets dans cette thématique : le développement de sentiers de randonnée et lieux d'observation sur ces parcours : mycologie, reconnaissance et interprétation des plantes sauvages et des essences de bois, petits fruits sauvages, etc.
- La forêt comme inspiration artistique : le land art, qui pourrait devenir une signature distinctive du milieu. L'offre et l'accès à ces activités viseront à rejoindre l'ensemble de la population ainsi que la clientèle touristique : les enfants, les familles, les aînés, etc.

Cette thématique doit se retrouver de façon transversale dans les actions de la municipalité : dans les animations, la mise en valeur de l'histoire, le mobilier urbain, les événements, etc.

2. Plan d'action proposé

Le plan d'action de Cœur villageois cible trois piliers d'intervention qui devront guider le conseil municipal et les partenaires. Ces piliers sont les suivants :

- ① Développer l'offre touristique et l'animation du Cœur villageois
- ② Déployer une stratégie d'accueil cohérente et proactive
- ③ Personnaliser le sens du lieu à travers les différentes actions

La municipalité devrait également saisir les opportunités offertes dans le cadre de ses travaux d'immobilisation ou d'entretien pour intégrer la vision de Cœur villageois et ainsi accélérer l'acquisition des caractéristiques manquantes.

Il est important de rappeler qu'en augmentant l'attractivité du milieu et les possibilités d'activités, on prolonge la durée du séjour dans le milieu et donc les retombées économiques.

N.B. Le plan d'action proposé dans les pages suivantes ne contient que les éléments à travailler pour atteindre les objectifs et respecter les critères permettant d'obtenir l'accréditation « Cœur villageois ». Pour cette raison, la numérotation est incomplète (les numéros manquants sont les critères atteints dans la grille des pages 5 et 6.)

Caractéristiques manquantes	Objectifs et actions suggérées	Échéance
2. Orientation municipale affichée à l'égard du tourisme Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Démontrer la volonté municipale d'investir dans ce secteur ○ Intégrer les projets touristiques dans les actions municipales annuellement Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Voter une résolution au conseil municipal en ce sens 2. Inscrire des actions de projets touristiques dans le plan d'action triennal 	2021
6. Accès aux caractéristiques distinctives pour la pratique d'activités Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre aux visiteurs de profiter des attraits principaux de la municipalité, notamment la forêt Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire ajouter sur les plans de l'architecte paysagiste l'aménagement d'un trottoir de bois au terrain des loisirs : du jardin communautaire jusqu'à l'entrée de la forêt. 2. Installer des panneaux d'identification des espèces d'oiseaux et d'animaux le long du sentier existant, dans le cœur villageois et le long des nouveaux sentiers 3. Identifier et bonifier les sentiers existants 4. Sensibiliser à la propreté et à la non-pollution du lieu, au ramassage des déchets; installer des infrastructures prévues à cet effet à l'entrée du sentier 5. Inclure au projet d'utilisation des terres publiques la volonté d'aménager un accès à la rivière Saint-Jean (débarcadère) et un espace de détente sur le terrain autour 6. Sonder les propriétaires de forêt sur leur intérêt à développer une entente de passage ou d'utilisation de leur forêt pour des sentiers ou autres activités 7. Considérer l'accessibilité pour les clientèles de tout âge lors de l'élaboration de projet et / ou d'aménagement 	2022-23
8. Aménagement permettant une percée visuelle sur un panorama Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre aux visiteurs d'admirer les plus beaux paysages autour de la municipalité Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Construire un observatoire au coin de la rue Fournier et du rang Saint-Joseph 2. Voir les possibilités de créer un observatoire pour le panorama au clocher d'église 	2022-24
9. Adhésion à une politique de protection des paysages Caractéristique facultative	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Se positionner, en tant que municipalité, sur la protection des paysages qui sont un attrait naturel pour les visiteurs Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Réglementer la coupe d'arbres et la modification des éléments de la nature pour protéger le paysage. 2. Créer une politique de protection des paysages et l'adopter en conseil municipal 	2023
10. L'entrée du CV marquée Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre aux visiteurs de reconnaître facilement l'entrée du CV Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Marquer les entrées de village avec un aménagement qui inclut des arbres, des œuvres de land art et le logo de Cœurs villageois 2. Produire un plan d'embellissement et de verdissement par un architecte paysagiste 	1 : 2022 2 : 2021-22
13. Mobilier urbain pour la détente Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir aux visiteurs les conditions propices à une promenade agréable Action : <ol style="list-style-type: none"> 1. Aux parcs, dans l'ensemble du village et à proximité de l'entrée des sentiers dans la forêt, installer plus de bancs et de tables à pique-nique dont le design rappelle le sens du lieu 	2022-25

Caractéristiques manquantes	Objectifs et actions suggérées	Échéance
14. Aires de stationnement Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer aux visiteurs les possibilités de stationnement et y inclure le sens du lieu Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Signaliser les possibilités de stationnement 2. Aménager une partie du stationnement de l'église avec de la verdure et du land art 	1 : 2021-22 2 : 2023-24
15. Éclairage d'ambiance Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir aux visiteurs les conditions propices à une promenade agréable Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer des projecteurs pour éclairer certains arbres 2. Orner les arbres de guirlandes lumineuses 3. Dans le centre du village, installer des lampadaires dont le design rappelle le sens du lieu 	1 et 2 : 2022 3 : 2023-24
16. Circulation piétonnière sécuritaire et sans obstacle Caractéristique facultative	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre à tous de circuler de façon sécuritaire Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Ajouter un feu clignotant pour signaler le passage piéton qui traverse la rue Principale à proximité de l'église 2. Voir à faire ralentir les camions qui traversent le village 	2024
17. Bornes de recharge électrique publique Caractéristique facultative	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer aux visiteurs la possibilité de recharger leur véhicule électrique Action : <ol style="list-style-type: none"> 1. Signaliser adéquatement ces bornes sur la route 204 et les indiquer sur les plateformes spécialisées 	2021
19. Présence d'une villégiature à proximité Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des conditions gagnantes favorisant l'émergence d'une villégiature à proximité Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Rester à l'affût des projets touristiques autour de la municipalité 2. Garder en tête cet enjeu dans le développement des projets 3. Saisir les opportunités de faire avancer ce point 4. Inciter l'établissement de ce genre d'hébergement : chalet, camping, gîte touristique (promouvoir davantage auprès des citoyens qui pourraient être intéressés, inviter quelqu'un du ministère à la réunion), séjour à la ferme 5. Mettre sur pied un projet de coopérative d'économie sociale pour acheter une maison (hébergement, accueil et infos touristiques – services regroupés) 6. Intégrer des réseaux comme Terego (accueil de VR dans les fermes) 	1 à 4 : En continu 5 : 2025

Caractéristiques manquantes	Objectifs et actions suggérées	Échéance
22. Commerces offrant des produits régionaux Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre de l'avant les produits régionaux afin de maximiser les retombées économiques dans les commerces locaux et faire connaître son terroir Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Conscientiser les commerçants à l'importance de mettre de l'avant les produits régionaux et développer avec eux une stratégie de mise en valeur dans leurs commerces 2. Les soutenir dans la promotion de ces produits 3. Rester à l'affût des projets régionaux à ce sujet 4. Faire le lien avec le sens du lieu de « forêt nourricière » 5. Développer l'événement gourmand de la Fête des récoltes 6. Favoriser l'inscription des entreprises aux arrêts gourmands sur le territoire 7. Poursuivre l'aménagement du jardin communautaire 	1 à 5 et 7 : En continu 6 et 7 : 2021
24.25.26. Hébergement touristique, café locaux restauration diversifiée Obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser le développement de ces services et soutenir leur mise en place Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Rester à l'affût des nouveaux programmes d'aide et de l'intérêt de promoteurs potentiels 2. Travailler en concertation avec le DISC pour développer certains services 	2025
27. Politique culturelle municipale Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Se donner une vision et un cadre d'action précis en matière de culture ○ Favoriser la concertation et le travail synergique de plusieurs groupes ○ Avoir accès à des aides ministérielles supplémentaires Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Informer et sensibiliser le conseil municipal 2. Créer un comité Culture et patrimoine 3. Développer une politique culturelle municipale 	2023
29. Circuits (patrimonial ou touristique) Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en valeur l'histoire de la municipalité ○ Créer un produit touristique unique mettant en valeur l'histoire de la municipalité Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Land art : créer un circuit d'installations, inciter les citoyens à en faire 2. Peindre une fresque sur le vieux brûleur (à confirmer) 3. Développer un circuit historique et patrimonial (maison en tôle embossée, croix de chemin, anciennes écoles, vieux couvent, hôtels, industries, pont couvert, etc.) 	1 : Dès 2021 2 : 2022-23 3 : 2023-24
30. Événements et fêtes Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Animer le Cœur villageois et faire vivre le sens du lieu Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Marquer le sens du lieu à travers des événements distinctifs 2. Faire une activité de lancement du land art lors de la Fête des récoltes 3. Tenir un atelier de dégustation de champignons et autres plantes 4. Programmer des activités du temps des sucres sur 2 jours 5. Développer un symposium artistique avec le land art 	1 : en continu 2 : 2021 3 : débuter en 2022 4 : 2022-23 5 : 2023

Caractéristiques manquantes	Objectifs et actions suggérées	Échéance
31-32. Programmation culturelle (activités culturelles présentes) Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir un milieu culturellement vivant aux visiteurs et aux citoyens Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Consacrer un moment au land art pendant les soirées musicales 2. Développer l'offre culturelle pour une programmation tout au long de l'année et dans différents lieux (église, bibliothèque, parcs et stationnement de l'église) 3. Offrir des cours et des activités visant différents groupes d'âge, dont les enfants 	1 : 2022 2 : en continu
33. Ateliers d'artistes-artistes accessibles Caractéristique facultative	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en valeur les artisans et artistes ○ Permettre aux visiteurs de faire des découvertes artistiques Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Répertorier les artistes et artisans locaux 2. Aménager un espace d'exposition ou de présentation d'œuvres d'art dans les commerces ou vitrines vides 	1 : 2022 2 : 2022-23
34. Outils d'interprétation Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en valeur l'histoire de la municipalité ○ Permettre aux visiteurs de découvrir cette histoire Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Voir le point 29 2. Installer des oriflammes et panneaux d'interprétation racontant l'histoire du village 3. Installer des panneaux d'identification des arbres qui seront plantés et mettre en valeur le patrimoine naturel (arbres plantés lors de l'érection canonique) 	2 : 2021 3 : 2023
35. Centres d'interprétation, musées Caractéristique facultative	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en valeur l'histoire de la municipalité ○ Permettre aux visiteurs de découvrir cette histoire Action : <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire l'acquisition d'une maison significative et développer un projet de musée et de centre d'information 	2025
37-38. Signalisation d'information et de direction Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier rapidement les lieux stratégiques et le chemin pour s'y rendre ○ Favoriser le déplacement des visiteurs et leur découverte des différents attraits Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer des panneaux d'information détaillés et attirants, dynamiques (entrées, centre du village); bonifier le panneau électronique actuel 2. Développer une carte du village que les commerçants remettront 3. Afficher cette carte à différents endroits stratégiques 4. Installer des panneaux de signalisation des différents attraits de la municipalité 5. Offrir de la visibilité aux commerçants sur le panneau d'affichage 	1: 2022 2 à 4 : 2023 5 : 2021

Caractéristiques manquantes	Objectifs et actions suggérées	Échéance
39. Stratégie d'accueil Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable ○ Augmenter la « découvrabilité » et l'attractivité du milieu Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer des supports d'information touristique (relais d'information touristique) 2. Accompagner, former et outiller les commerçants pour l'accueil des visiteurs 3. Aménager une halte routière avec service 4. Diffuser des vidéos promotionnelles pour faire connaître les commerces (directement sur les médias sociaux) 	1 et 4 : 2022 2 : 2022-23 3 : 2024
40. Wifi Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre aux visiteurs d'avoir un accès facile à Internet et de télécharger du contenu informatif sur la municipalité (carte, circuit, etc.) Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer un affichage pour identifier les lieux 2. Rendre accessible le wifi (forfait adéquat) et l'afficher (pancarte et panneau électronique) 	2021-22
41. Site web promotionnel Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable ○ Permettre aux visiteurs de trouver rapidement l'information qui les concerne ○ Augmenter la « découvrabilité » et l'attractivité du milieu Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Refaire le site Internet pour qu'il soit accueillant 2. Consacrer une section aux visiteurs dans le site Internet actuel 3. Ajouter des photos promotionnelles (vidéos par drone) professionnelles du village 4. Voir la stratégie de communication sur les médias sociaux 	2022-23
42. Toilettes publiques, accès à l'eau potable Caractéristique obligatoire	Objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable Action : <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménager une toilette accessible tout au long de l'année au terrain des loisirs 	2021
43-44. Interconnexion régionale Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Se connecter à d'autres municipalités et attraits touristiques ○ Bénéficier d'une clientèle qui fait ces circuits Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer la connexion à des circuits pédestres et cyclistes déjà existants 2. Parler avec les municipalités qui ont déjà développé des projets d'utilisation de la forêt pour connaître les procédures et se joindre aux circuits 3. Vérifier les possibilités de faire partie du Parc des Appalaches (utilisation de terres publiques) 	2024

Caractéristiques manquantes	Objectifs et actions suggérées	Échéance
45. Aménagement pour des clientèles spécifiques Caractéristique facultative	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable ○ Bénéficier d'une clientèle qui fait ces activités Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Cibler les clientèles potentielles (motocyclistes, familles, campeurs, cyclistes, adeptes de <i>fatbike</i>, randonneurs, etc.) 2. Développer une offre et des aménagements pour ces clientèles (aire de repos, camping, hébergement, poste à essence ouvert le dimanche?) 3. Aménager un lieu d'accueil pour VR 	2023-24
46. Marquer le sens du lieu Caractéristique obligatoire	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire vivre aux visiteurs le sens du lieu lors de leur séjour ○ Marquer physiquement le milieu du sens du lieu Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1. Planter plus d'arbres dans le village (terrains privés et municipaux) 2. Créer des bandes vertes dans les aires gravelées des cours privées et publiques 3. Construire un trottoir de bois traversant le terrain des loisirs et dans les nouveaux sentiers à développer dans la forêt; mettre un panneau au terrain des loisirs invitant les gens à se rendre à la forêt pour faire un lien entre les 2 4. Développer des activités en lien avec la thématique (dégustations de produits de la forêt, sortie d'identification, atelier de land art, etc.) 5. Dessiner un trottoir sur la rue Principale entre le parc de l'église et le parc de la place du village (passage piéton stylisé) 6. Prévoir différentes actions dans les autres points 7. Voir annexe II 	1. En continu 2. 2023 3. 2025 4. En continu 5. 2023 6 et 7. En continu